

Fonds Desjardins

Obligations mondiales à rendement global



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2020



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
PGIM Fixed Income

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe mondial

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La surpondération des obligations de sociétés de première qualité, des obligations d'État des marchés émergents et des TACHC a favorisé le rendement.
- La sélection des titres dans les obligations de première qualité, les obligations de sociétés à rendement élevé et les obligations d'État de marchés développés, de même que dans les obligations d'État et les obligations émises par des organismes gouvernementaux de marchés émergents a favorisé le rendement.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- Une duration supérieure des titres américains a nui au rendement.
- Une duration supérieure des titres néo-zélandais a pesé sur le rendement.
- La sélection des titres dans les TACHC a nui au rendement.

Changements importants apportés durant la période

- Duration/courbe : diminution de la surpondération de la duration des titres américains.
 - Nous avons réduit notre surpondération de la duration en raison de la pression haussière qu'exercent à court terme les mesures de stimulation budgétaire et les vaccins contre la COVID-19 sur les rendements des obligations du Trésor. Notre vision à long terme demeure haussière.
- Secteurs : réduction de la surpondération de la duration des écarts.
 - Nous avons réduit notre surpondération dans les produits à rendement élevé, de qualité supérieure et structurés, ainsi que dans les marchés émergents où les écarts se sont fortement resserrés depuis les élargissements causés par la COVID-19.

Fonds Desjardins

Obligations mondiales à rendement global



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2020



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
PGIM Fixed Income

DATE DE CRÉATION :
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe mondial

Changements importants apportés durant la période (suite)

- Qualité du crédit : maintien de la surpondération en titres de catégorie investissement de moindre qualité.
 - Nous maintenons la sous-pondération des titres notés AA et AAA. Nous considérons que les titres de catégorie investissement de moindre qualité offrent une valeur attrayante selon l'ajustement en fonction du risque. C'est pourquoi nous avons maintenu l'importante surpondération des obligations de sociétés notées BBB.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.